

Mis à jour le 21/07/2022

FORMA ZONE

PROGRAMME VAE

Pré requis : Justifier d'au moins un an d'activité professionnelle en lien avec le diplôme visé.

Durée : 24 heures

Public visé : Toute personne justifiant d'une activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole, souhaitant obtenir un accompagnement dans l'acquisition d'un diplôme.

Modalité et délais d'accès : Présentiel / Distanciel. Nous nous engageons à vous répondre sous 48 heures. Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du participant et de l'accompagnateur, le délai de la mise en place de la formation est d'un mois maximum.

Tarif : à partir de 1400 € (à titre indicatif)

OBJECTIFS

- Accompagner le candidat dans la rédaction et le dépôt des Livret 1 et 2
- Analyser les expériences et les traduire en compétences
- Préparer l'entretien avec le jury

PLAN DE FORMATION

PROGRAMME VAE

Introduction (environ 2 heures):

- Evaluation de la recevabilité du dossier : réception de la partie une du dossier de validation, vérification de la déclaration légale, aide à la prise de contact avec l'organisme agréé et au remplissage du dossier. Durée : 2 heures (à titre indicatif)

Livret 1 - le dossier de recevabilité (environ 10 heures) :

- Justifier et valoriser dans le dossier de recevabilité l'expérience professionnelle ou bénévole, d'un an minimum, strictement en lien avec le diplôme visé ;
- Mettre en relation ses compétences avec celles exigées par le référentiel du diplôme visé.

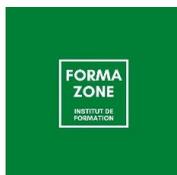
Livret 2 - livret de certification et accompagnement (environ 10 heures) :

- Analyser ses aptitudes, compétences et son expérience professionnelle ou bénévole en lien avec le diplôme visé ;
- Rédiger le livret 2 de support à la présentation que le candidat aura à faire devant le jury ;
- Trouver sa propre méthode de raconter son expérience.

Oral final (environ 2 heures) :

- Soutenir un oral blanc face à un jury composé d'un formateur expert et d'un professionnel du secteur visé.

DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS



- Convention de l'organisme de formation.
- Livret d'accueil comportant notamment le règlement intérieur et la charte déontologique.
- Déroulé pédagogique de l'action d'accompagnement VAE.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Entretiens individuels en présentiel et/ou en distanciel avec l'accompagnateur VAE, à définir conjointement avec le bénéficiaire.

METHODES D'EVALUATION

- Oral blanc face à un jury composé d'un formateur expert et d'un professionnel du secteur visé.
- Appréciation de chaque document délivré en vue de le présenter au jury.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Si vos locaux le permettent, nous adaptons systématiquement le contenu de nos formations à votre handicap, dans la mesure du possible.

Lorsque la formation se fait sur site, le « Progiciel des Gestion Intégré » (dit « ERP ») du client s'applique.

CONTACT

Mail : contact@forma-zone.fr

Téléphone : 04.93.39.91.00